

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Club d'Histoire et d'Archéologie de Marguerittes seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Méditerranée dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitaniemed@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



COMMUNE DE MARGUERITTES

Hotel de Ville
Rue Gustave de Chanailleilles
30320 Marguerittes
04 66 75 23 25
www.marguerittes.fr

CLUB D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE MARGUERITTES

7 ter rue des Cévennes
30320 Marguerittes
cham.30@laposte.net
http://cham30.fr/

FONDATION

DU
PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

L'Ancienne Eglise Paroissiale St Pierre

MARGUERITTES

Création graphique: Fondation du patrimoine - Photo de couverture © ANDRÉ NICOLAS - Document Généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Cette église du 17^{ème} siècle constitue un vestige particulièrement précieux que la commune souhaite ardemment préserver dans les règles de l'art. L'église St Pierre dite « chapelle du château » fut construite en 1196. Le chœur et le clocher furent achevés en 1181. L'ensemble des nefs et des tribunes date du 15^{ème} siècle. À l'origine chapelle du château jusqu'en 1619, elle fut mise au service du culte paroissial en 1622 par Charles Gévaudan, seigneur de Marguerittes. Devenue trop exigüe et compte tenu de l'état déplorable de la toiture et de la suppression d'une partie trop importante qu'aurait entraîné un agrandissement, le conseil municipal décida en 1852 la construction d'une église neuve. L'ancienne chapelle fut désaffectée et vendue en 1884 à un commerçant du village. Ce dernier fit abattre le chœur et construire à la place, des locaux pour son habitation et son commerce. Ainsi, l'église St Pierre a connu plusieurs remaniements mais possède de nombreux détails et particularités qui ont justifié son inscription aux Monuments Historiques. On peut citer des armes peintes dont celles des Tessier de Marguerittes, de nombreux graffitis sur les gouttereaux des tribunes.

LE PROJET DE RESTAURATION

Cette chapelle, bien connue des services de la Direction des Affaires Culturelles du Languedoc Roussillon, est inscrite au titre des Monuments Historiques par arrêté du 29 décembre 2015, mais fait aussi, malheureusement, l'objet d'un arrêté de mise en péril. En effet, le clos et le couvert ayant cruellement souffert du manque d'entretien, les dégradations du bâtiment sont importantes, notamment en ce qui concerne la toiture. Les travaux prévus concernent : la restauration du couvert, la restauration des façades extérieures, des menuiseries et des vitraux, des interventions sur les problèmes structuraux.

Ces travaux et le projet culturel qui en découlent s'inscrivent dans une approche plus globale et transversale de **redynamisation du Centre bourg** permettant le développement économique et touristique, ainsi que l'amélioration du cadre de vie, du lien social et de la culture. **La restauration de l'église St Pierre en est le projet phare.**

Montant des travaux	529 040 € HT
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	Novembre 2019

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de
l'Ancienne Eglise Paroissiale St Pierre

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/61147
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'Ancienne Eglise Paroissiale St Pierre

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © CRAS Jean-Marie / ANDRE Nicolas